



Chariots de manutention Expérimenté Formation + CACES® R.489

Quels que soient vos besoins, nous saurons y répondre en mettant en œuvre tout notre savoir-faire dans le domaine de la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.



Durée

21.00 Heures
3 Jours



Pré Requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté
Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public Concerné

Expérimenté

Objectifs :

DEKRA vous propose pour votre personnel de le :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité du chariot concerné, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998),
- Former à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.489 dans la catégorie visée.

Le + métier :

Nos prestations relatives à la conduite des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité du chariot concerné, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998) avec délivrance du CACES® R.489 pour la catégorie visée.

Contenu

Connaissances théoriques (Durée 7h)

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Principaux types de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérification d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Savoirs-faire pratiques (Durée 7h)

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Tests CACES® conformes à l'annexe 3 de la R.489 (Durée 7h)

- Evaluations théoriques (1h)
- Evaluations pratiques (6h)

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction du chariot utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.489



Modalités d'évaluation

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs



Nous
consulter